

Certificat

Assainissement

Eaux pluviales

D-RAINTANK 3000

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 09 Assainissement en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **FUNKE KUNSTSTOFFE GmbH**
Siegenbeckstrasse 15 - DE - 59071 HAMM UENTROP

Usine **DE - 59071 HAMM UENTROP**

le droit d'usage de la marque QB 09 Assainissement pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



-40-02-347_V2

Décision de reconduction n° 002-40-02-347_V2 du 15 décembre 2021. Cette décision se substitue à la décision d'admission n° 001-40-01-347_V2 du 1 septembre 2021

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable jusqu'au 31/03/2023. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité à l'Avis Technique n°17.2/20-347_V2

- Caractéristiques dimensionnelles
- Caractéristiques mécaniques conformes aux prescriptions de l'Avis Technique

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant :

Marie-Cécile TROUILHE

Courriel : marie-cecile.trouilhe@cstb.fr

Tél. : 01 64 68 82 81

Par délégation
du Président



Florian RASSE